



RETOURNER LES SOUMISSION À:

Par courrier: (indiquer le numéro NRCan-500034249 sur l'enveloppe)

Ressources Naturelles Canada
Service de réception des soumissions
Salle du courrier
1055 rue du PEPS
Québec, QC G1V 4C7
Attention : France Bolduc

MODIFICATION

APPEL D'OFFRES (AO)

Soumission aux: Ressources Naturelles Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bureau de distribution

Direction des finances et de l'approvisionnement
Ressources Naturelles Canada
1055 rue du PEPS
Québec, QC
G1V 4C7

Sujet Prolongement des cheminées au Centre de foresterie des Laurentides.	
No de l'invitation NRCan- 50000034249-001	Date 6 décembre 2017
N° de reference du client 141984	
L'invitation prend fin à 02:00 PM (heure normale de l'Est (HNE)) le 11 décembre 2017	
Adresse toutes questions à: france.bolduc@canada.ca	
No de telephone 418 648-5043	No. de Fax 418 649-6243
Destination – des biens, services et construction: Ressources naturelle Canada Centre de foresterie des Laurentides. 1055 rue du PEPS Quebec, QC G1V 4C7	
Sécurité Cette demande ne comporte pas d'exigence de sécurité.	

Instructions: Voir aux présentes

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
No. de téléphone:	
No. de télécopieur:	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	

Signature	Date



1. Est-ce que possible d'arrêter l'évacuation des cheminées de tout un secteur à la fois ?
 - Tel que mentionné dans le devis, dès le début des travaux, nous avons besoin d'un échancier afin de planifier la séquence des travaux.
 - Par contre, si des changements subvenaient, il sera possible d'arrêter l'évacuation des cheminées d'un secteur à la fois, à condition d'avoir été avisé un minimum de deux semaines en avance.
 2. Lorsque que l'on arrête la ventilation d'une cheminée de combien de temps disposons nous pour faire les travaux ?
 - La section doit être fermée durant un maximum d'une semaine.
 3. Est-ce que les soudures doivent être continues ? Oui, voir devis section 23 31 13.01 article 2.1.3.
 4. Est-ce qu'il est possible de fixer les collets mécaniquement ? Non, les collets doivent être soudés tel que décrit au plan.
 - 1 côté du collets;
 - 2 côtés du collets.
-

1. Is it possible to stop the evacuation of chimneys from one sector at a time?
 - As mentioned in the specifications, from the beginning of the work, we need a schedule to plan the sequence of work.
 - On the other hand, if changes occur, it will be possible to stop the evacuation of chimneys from one sector at a time, provided that they have been notified a minimum of two weeks in advance
2. When we stop venting a chimney, how long do we have to do the work? -
 - The section must be close for a maximum of 1 week.
3. Do welds need to be continuous? Yes, see quote section 23 31 13.01 article 2.1.3.
4. Is it possible to fix the collars mechanically? No. The collars must be welded as described in the plan.
 - 1 side of the collars;
 - 2 sides of the collars.